

Question orale de Mme Vanneste : Théâtre Le Public, parvis Saint-Pierre et végétalisation des lieux.

Mme Vanneste rappelle l'arrivée prochaine au parvis Saint-Pierre du théâtre Le Public, acteur reconnu de la scène théâtrale bruxelloise.

Elle souhaiterait en savoir davantage sur cet opérateur, susceptible d'accroître l'offre culturelle et de participer au maintien du bâtiment historique.

Quelles sont les échéances, les complémentarités avec le Centre culturel d'Uccle (CCU) et le site de Saint-Josse ?

Les diverses activités déployées sur la place ne risquent-elles pas d'être en concurrence ?

Mme Vanneste relaie les inquiétudes exprimées par certains citoyens sur les réseaux sociaux quant au sort d'un rosier et d'un cerisier du Japon présents sur le site.

Elle espère que le Collège aura à cœur de maintenir voire d'accroître la végétalisation de ce lieu.

Mme l'Echevine Ledan confirme l'arrivée prochaine du théâtre Le Public dans le bâtiment de la Justice de Paix suite à l'appel à candidature lancé par la commune.

Plusieurs étapes préliminaires gérées par les services de M. l'Echevin Biermann doivent être franchies avant l'installation du théâtre : établissement du bail emphytéotique, demande de permis d'urbanisme, enquête publique, commission de concertation.

Normalement, le théâtre Le Public devrait s'installer fin 2023 ou en 2024.

La proposition prévoit le maintien à 80 % du bâtiment existant et de la majeure partie de ses façades, grâce à l'appui de l'architecte Francis Metzger.

Le théâtre Le Public, institution de grande renommée créée par Pascal Ide et Michel Kacenenbogen, va déployer à Uccle une offre similaire à celle de Saint-Josse, dont le volet de médiation culturelle sera maintenu.

Le projet a l'ambition de développer un pôle d'attractivité artistique et intellectuelle qui assure le rayonnement de ce quartier et soit complémentaire à l'offre du centre culturel communal, dont la prochaine saison sera caractérisée par un grand éclectisme (danse, cirque, humour, cinéma, expositions) et cherchera à atteindre toutes les générations (seniors et jeune public).

L'expérience du CCU lui permettra de nouer des liens avec l'ensemble du tissu associatif du territoire communal, ce qui est sans doute un peu moins la vocation d'un théâtre comme Le Public, quoique celui-ci compte lancer des activités avec les écoles.

Mme l'Echevine De Brouwer répond que le Collège comprend l'attachement des habitants de ce quartier pour les arbres évoqués par Mme Vanneste. Le Collège est aussi en faveur du maintien de ces arbres.

Toutefois, aucune décision définitive n'a encore été prise.

Le service vert a examiné la possibilité de déplacer ces arbres dans le cas où ils ne pourraient être maintenus à cet endroit. Malheureusement, cette solution ne peut être retenue car elle ne permettrait pas d'assurer la survie des arbres.

Il faudra aussi déterminer quels sont les besoins effectifs du théâtre Le Public.

Quoi qu'il en soit, toutes les opinions auront l'occasion de s'exprimer dans le cadre de l'enquête publique et de la commission de concertation.